



## RÉUNION 2020

FAQ pour les partenaires de marché des É.-U. et du Canada.  
\*La FAQ peut changer\*



MONAT Global

**Q : QUELLES SONT LES DATES DE RÉUNION 2020 : LAS VEGAS?**

R : Cet évènement se déroulera du 6 au 9 avril 2020.

**Q : QUI EST ADMISSIBLE À RÉUNION 2020 : LAS VEGAS?**

R : Tous les partenaires de marché aux É.-U et au Canada sont admissibles au voyage.

**Q : QUELLES SONT LES DATES DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION?**

R : Du 1er août 2019 au 31 janvier 2020 pour les partenaires de marché des É.-U. et du Canada.

**Q : COMMENT PUIS-JE ME QUALIFIER POUR PARTICIPER À RÉUNION 2020 : LAS VEGAS?**

*Titre de carrière de PM, PMG, BMA ou BM en date du 1er août :*

ÉCHELON	EXIGENCES DE QUALIFICATION	RÉCOMPENSE
1	Réaliser un <b>VP de 1000</b> 5 mois sur 6	voyage + chambre simple
2	Réaliser un <b>VP de 2000</b> 5 mois sur 6	voyage + chambre simple + 300 \$ pour vos repas
3	Réaliser un <b>VP de 3000</b> 5 mois sur 6	Voyage – chambre simple – 300 \$ pour vos repas + deuxième billet d’avion

*Titre de carrière de BMG ou plus haut en date du 1er août :*

ÉCHELON	EXIGENCES DE QUALIFICATION	RÉCOMPENSE
1	Réaliser un <b>VP de 1500</b> 5 mois sur 6	voyage + chambre simple
2	Réaliser un <b>VP de 2500</b> 5 mois sur 6	voyage + chambre simple + 300 \$ pour vos repas
3	Réaliser un <b>VP de 3500</b> 5 mois sur 6	Voyage – chambre simple – 300 \$ pour vos repas + deuxième billet d’avion

\*\*\*Au moins 500 du VP chaque mois doit provenir des achats des clients (VIP ou de détail).

**Q : ET SI J’ATTEINS LE TITRE DE CARRIÈRE DE PMG LE 1ER AOÛT ET JE DEVIENS BMG EN SEPTEMBRE?**

R : Puisque votre admissibilité est basée sur le rang atteint le 1er août, cela ne change rien. Vous devez générer le VP correspondant au rang atteint au début de la période de qualification, en ce cas-ci, PMG.

**Q : QU’EST-CE QUI EST COMPRIS DANS LE VOYAGE RÉUNION 2020 : LAS VEGAS?**

- Un billet d’avion aller-retour de classe économique à l’aéroport Las Vegas McCarran International (LAS).
- Trois nuits à l’hôtel
- Une journée de formation
- Une réception

**Q : QU’EST-CE QUI N’EST PAS COMPRIS DANS LE VOYAGE?**

- R :
- Le transport terrestre
  - Les repas
  - Toute excursion ou activité sur place à laquelle vous choisissez de participer
  - Les articles promotionnels

**Q : SI JE ME QUALIFIE POUR LE VOYAGE MAIS JE SUIS INCAPABLE D’Y ASSISTER, PUIS-JE RECEVOIR UNE AUTRE RÉCOMPENSE OU PERMETTRE À QUELQU’UN D’Y ALLER À MA PLACE?**

R : Non, seulement la personne s’étant qualifiée pour le voyage peut y participer. Aucune substitution ou somme d’argent équivalente ne sera accordée. MONAT se réserve le droit de modifier les dates de l’évènement à tout moment.